



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 128920

Texte de la question

Mme Christine Marin appelle l'attention de Mme la ministre du budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement, sur les nombreux dysfonctionnements du régime social des indépendants (RSI). Depuis la création du RSI, de nombreux dysfonctionnements ont été recensés tels que les doubles appels de cotisations, les avis de trop-perçus fictifs, l'absence d'appels de cotisations. À l'occasion de la certification des comptes du régime général de la sécurité sociale des exercices de 2008, 2009 et 2010, la Cour des comptes a mis en avant les défaillances du RSI. Les administrés se trouvent face à une machine administrative déshumanisée, sourde à leurs appels téléphoniques et courriers recommandés, dans l'incapacité de justifier des cotisations appelées. Bon nombre se dirige vers le tribunal pour gérer les problèmes rencontrés. Elle lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures mises en place par le Gouvernement pour remédier à ces dysfonctionnements qui touchent 1,8 million de cotisants au RSI.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Marin](#)

Circonscription : Nord (23^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 128920

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 février 2012, page 1455

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)